

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Contacts presse

Annabelle Quénet
01 46 11 83 01
06 31 00 40 87
annabelle.quenet@andra.fr
www.andra.fr

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

Débat public Cigéo : Publication du bilan et du compte-rendu du débat

Ce mercredi 12 février 2014, le bilan et le compte-rendu du débat public sur le projet Cigéo ont été rendus publics.

Le débat a été très riche, avec un nombre important d'expressions au niveau national et local.

L'Andra a maintenant trois mois pour décider des suites qu'elle donnera et faire des propositions à l'Etat pour répondre aux attentes qui ont émergé du débat. Ces propositions seront rendues publiques d'ici le 15 mai 2014.

Mercredi 12 février 2014, le bilan et le compte-rendu du débat public sur le projet Cigéo ont été rendus publics. Christian Leyrit, président de la Commission nationale du débat public (CNDP), et Claude Bernet, président de la Commission particulière en charge de l'organisation du débat (CPDP), ont présenté ces documents lors de deux conférences de presse organisées à Paris et à Bar-le-Duc.

Christian Leyrit et Claude Bernet ont souligné que le débat a été très riche, tout en regrettant que les réunions publiques aient été empêchées. Plus de 76 000 visites ont été enregistrées sur le site internet du débat public, 1 500 questions, 500 avis, 154 cahiers d'acteurs. Les départements de Meuse et de Haute-Marne sont à l'origine de près de la moitié des cahiers d'acteurs, de 25 % des avis et 18,5 % des questions. Une conférence de citoyens a également été organisée par la CNDP.

L'Andra, maître d'ouvrage du projet Cigéo, a maintenant trois mois pour décider des suites qu'elle donne et faire des propositions à l'Etat pour répondre aux attentes qui ont émergé du débat. Ces propositions seront rendues publiques d'ici le 15 mai 2014.

L'Andra va examiner en particulier la proposition d'un nouveau jalonnement du projet, intégrant une étape de stockage « pilote ». Cette proposition rejoint celle de la conférence de citoyens d'une phase d'essais en conditions réelles.



L'Andra note également que des propositions sont formulées pour permettre l'insertion territoriale du projet (desserte ferroviaire, activités locales, formation...). La démarche de dialogue sera poursuivie, en lien avec les préfetures, les acteurs locaux et le Comité local d'information et de suivi du Laboratoire de Bure.

Les études d'avant-projet permettront à l'Andra d'instruire sur le plan technique les modifications apportées au projet suite au débat public et de prendre en compte les recommandations des évaluateurs (ASN, IRSN, Commission nationale d'évaluation, Autorité environnementale).

POUR EN SAVOIR PLUS

- [Compte-rendu du débat](#)
- [Bilan du débat public](#)
- www.debatpublic-cigeo.org
- www.cigeo.com